

CR Assemblée Citoyenne du mercredi 12 novembre 2014

Ordre du jour : LA REFORME TERRITORIALE

Avant de débattre du thème principal de l'AC, nous faisons un **retour sur la réunion de préparation des Assises** au titre encore et toujours provisoire « *Alternatives au capitalisme* » dont les membres de l'AC ont reçu le compte-rendu :

- Nous insistons sur le fait que le nombre d'organisations et d'associations ayant répondu à l'appel (14) est un signe optimiste, ainsi que le fait que chacun ait exprimé le désir de reprendre la discussion lors d'une prochaine réunion (le mercredi 3 décembre).
- De nombreuses questions demeurent : quelle forme donner à ces Assises pour que le maximum de citoyens parmi les moins informés et les moins actifs au sein des associations...puissent être interpellés? En extérieur? Dans quels délais ? (déboucher assez vite sur une initiative rassembleuse ou prendre le temps d'une élaboration de longue haleine?) Sur plusieurs thématiques le même jour ou bien une unique thématique par rendez-vous? Comment rendre ces Assises plus politiques que les initiatives de *Transition Citoyenne*?...
- A la lecture du CR de la réunion du 5 novembre le terme « anti-capitalisme » semble devenu tabou....
- Ecueils à éviter : refaire une AC bis ou un collectif de collectifs. Etre freinés par la question clivante des élections.

Moments importants du mois :

- 2 cars partent de Savoie pour aller manifester à Lyon le 15 nov. à l'initiative du collectif AAA contre l'austérité (des manifestations sont aussi organisées à Grenoble et à Annecy).
- 1 car partira le 29 à Lyon pour manifester contre le racisme et la haine à l'occasion d'un congrès du FN. (initiative du collectif Conex)
- Rencontre nationale des Assemblées Citoyennes à Paris le 6 décembre. Un représentant de l'AC de Chambéry accepte-t-il de s'y rendre?
- La coordination départementale du front de Gauche se réunit le vendredi 14 nov. pour réfléchir aux élections départementales. En l'absence de représentant-e disponible, l'AC de Chambéry sera excusée.
- Le 22 nov. lancement de la monnaie locale l'elef (achat toute cette journée devant l'hôtel de ville).

Lutte contre le TAFTA :

l'AC doit s'en soucier, dans la perspective de prochaines initiatives (55000 signatures à réunir, encore, en France ; rassemblements à venir, à Paris, Bruxelles...)

Prochaine réunion de l'AC : le **mercredi 17 décembre** autour du visionnage du débat organisé par Médiapart « *Réinventer la démocratie* » avec Dominique Méda, Dominique Rousseau et Sandra Laugier + celui sur Podemos avec l'un de ses responsables, Jorge Lado .

- Une autre projection plus large pourrait être faite plus tard : la 1ère partie du documentaire de Pierre Carle sur la venue de Rafael Correa, président Equatorien, à Paris en 2013. A cette occasion participer à la souscription pour soutenir la suite du projet, avec la perspective d'une projection publique en présence du réalisateur.

La réforme territoriale :

Débat à partir du diaporama de Bernard T. (cf pièce jointe)

- Des élus de plus en plus techniciens, comme en Europe. Concentration des pouvoirs et recentralisation (voir l'implication des préfets pour créer, modifier, fusionner).
- Les décrets préciseront les transferts qui seront faits, ceci à quelques mois seulement des élections régionales (!).
- Un amendement dit que les référendums ne seront plus utiles pour déterminer les regroupements de départements.
- 19 cantons en Savoie désormais (contre 37 auparavant). Fusion des 2 seuls cantons Front de Gauche (La Chambre et Aiguebelle) avec des cantons conservateurs (!)
- Argument avancé pour la disparition des départements : ceux-ci avaient été à l'origine créés parce que les préfectures correspondaient à une distance parcourue à cheval, et que cela ne correspondrait plus à rien aujourd'hui. Avec cet argument là, pourquoi ne pas prévoir des territoires à l'échelle de l'avion (!)?
- L'argument le plus souvent utilisé, celui de la simplification masque la recherche de compression drastique des budgets des collectivités territoriales, des communes aux régions. En témoignent la suppression de la clause de compétence aux départements et le terme mis aux principes de lutte contre les inégalités et de développement équilibré du territoire.

L'AC relève la difficulté de **rendre pédagogiques les futurs tracts d'information**. Besoin de compiler ces prochaines semaines **des exemples parlants et concrets pour convaincre** :

- Avec le traitement par les (super)régions, de 22 tombées à 13, l'interlocuteur s'éloigne (exemple en cas de fermeture des hôpitaux, avec qui négocier?...)
- Les communes seront maintenues mais sans pouvoir et sans moyens, au profit de méga-intercommunalités (relèvement du seuil de création de 5000 à 20000 habitants!)
- 290 000 fonctionnaires seraient supprimés. Cette décision est à relier directement au traité remettant en cause les services publics, traité en cours de négociation : le TISA. Montrer que la réforme va dans le sens de la privatisation.
- On relève qu'il n'y a plus de réel projet politique avancé (par exemple aspect égalitaire entre les différentes régions...) mais uniquement une gestion **comptable**. La **compétition** déjà lancée entre les villes (qui doivent devenir plus attractives les unes que les autres, au risque de privilégier de grands projets inutiles...) gagne de plus en plus les régions.
- La suppression de la taxe professionnelle, au nom de l'égalité, avait déjà sérieusement affecté les budgets communaux. Avec les diminutions récurrentes des dotations d'Etat au prétexte de payer la dette, les collectivités locales sont étranglées. D'où l'importance de faire la relation avec la nécessité d'une vraie et juste réforme générale de la fiscalité.
- Le département ne s'est pas suffisamment occupé des questions urbaines, les aggro s'en chargent mais sans cohésion entre elles. Des exemples concrets de réalisations cohérentes telles que les voies sur berge et les pistes cyclables initiées en Savoie par le département peuvent être mis en opposition à des dépenses municipales moins légitimes telle que le Phare... Réfléchir à une organisation territoriale favorable à ses habitants et usagers (ex des transports interurbains...)
- **Démontrer tout l'intérêt du vote aux élections cantonales en mars 2015, c'est déjà faire œuvre de pédagogie, à l'encontre de la réforme territoriale en cours.**

Rappel : rendez-vous le mercredi 17 décembre à 18h30, autour du visionnage du débat organisé par Médiapart « Réinventer la démocratie »